



Montpellier, le 14 janvier 2019

À Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Directeur Académique des Services de l'EN

Objet : Abandon des évaluations CP

Monsieur l'Inspecteur d'académie,

La réunion organisée par le cabinet du Ministre et la DEPP concernant la deuxième salve d'évaluations CP, n'a pas montré la volonté de tenir compte des remontées et des analyses du terrain et des représentants des personnels.

Suite à la passation de la première salve d'évaluations, les enseignants font le constat de nombreux dysfonctionnements qu'il s'agisse des finalités, du contenu, de la passation, de la saisie, de la remontée des résultats, comme de la communication aux familles et des remédiations proposées sur Eduscol.

Très majoritairement, les enseignants remettent en cause la pertinence et l'utilité de ces évaluations inadaptées aux jeunes élèves de CP et facteur de stress.

C'est la raison pour laquelle, dans un courrier intersyndical que je vous joint, le SE-Unsa appelle le Ministère à abandonner ce dispositif et il invite les enseignant.e.s de CP à juger, en professionnels, de la pertinence ou pas de faire passer ces évaluations.

Je vous informe que le SE-Unsa 34, même s'il n'appelle pas à un boycott aveugle, soutiendra chaque collègue qui fera le choix de ne pas se plier à ces évaluations inappropriées.

Restant disponible pour tout échange à ce sujet, je vous prie de croire, Monsieur l'Inspecteur d'académie, en notre profonde confiance aux enseignant.e.s de CP et en leur clairvoyance.

Jean-Robert BIGGIO
Secrétaire Départemental du SE-Unsa 34